



Bulletin d'inscription 2024-2025

N° carte accès COS 24/25

DC

renouvellement

inscription

dossier saisi en ligne sur la plateforme Swim Community (obligatoire) **NOM FAMILLE** du dossier

NOM (en MAJUSCULES) :

Sexe : F - M (à entourer)

Prénom de l'adhérent :

Date de naissance/...../.....

date de l'inscription sur swim community :

Date du dépôt du dossier :

GRUPE PREVU :

Jours :

Ancien groupe 2023/2024 :

COS

VILLAINE

Tarifs Enfants/Ados/Adultes : (-20€ pour les Massicois par membre)

BB nageurs 320 € (300 €)

1er membre 330 € (310 €)

2ème membre 310 € (290€)

3ème membre 290 € (270€)

Tarifs Compétitions (Avenirs et +) : (-20€ pour les Massicois par adhérent)

1er membre 370 € (350€)

2ème membre 350 € (330€)

3ème membre 330 € (310€)

Tarif Elite : 1er membre 470 €

officiel 1€ ou 40€ adultes/masters ou 55€ si compétition

si vous allez recevoir un chèque de votre CE ou des chèques vacances, merci de faire un chèque à part du montant et de mettre un post'it dessus "ne pas encaisser". Il faudra venir faire l'échange au plus tard avant fin octobre. Les ANCV et Coupons sports doivent être remplis (nom et adresse), pas détachés et maxi 100€ par membre. Les chèques vacances, Coupons Sports et les chèques CE ne sont pas remboursables.

Ordre du chèque : E.S.Massy natation - **Vous pouvez faire 1 seul chèque par famille**

1 chèque de € fin Septembre€ payé en CB€ payé en virement

1 chèque de € fin Novembre ANCV ou C Sports = € 100 maxi par adhérent

1 chèque de € fin Janvier 1 chèque CE € si Pass'sport merci de faire un chèque à part de 50€, il sera échangé contre les codes

1 chèque de € fin mars / ou juillet (barrer l'un des 2)

La totalité de l'inscription doit être donnée lors de l'inscription

Total : € **Dons** : 1 chèque en attente €

une facture sera à télécharger sur le site Swim Community dès paiement de la totalité de la cotisation (pour la CAF, CE, etc)

MODE D'EMPLOI

Partie supérieure à découper et à déposer dans notre boîte au lettre avec le règlement ou nous l'envoyer par la poste.

Bureau et Boîte aux lettres au Centre Omnisport, avenue du Noyer Lambert, petite porte parking du personnel (le long de la piscine). Adresse postale du bureau : **ES MASSY NATATION Avenue du Noyer Lambert 91300 MASSY**

Le bulletin d'inscription accompagné du règlement doivent être déposés 10 jours au plus tard après votre inscription sur la plate-forme Swim Community. Inscription obligatoire. Choisir le groupe en fonction de l'âge, du niveau (voir les critères).

Si le groupe ne correspond pas au niveau de votre enfant en septembre, il sera orienté dans un autre groupe en fonction des places disponibles (vous aurez moins de choix). Au bout de 10 jours votre place n'est plus réservée,

Sur la plate forme Swim Community vous devez impérativement compléter le dossier avec les documents demandés.

Pas de certificat médical pour les mineurs si vous avez répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Il faudra passer à notre bureau fin août ou 1ère semaine de septembre pour récupérer la carte d'accès (pour le COS) et le bonnet pour les enfants (COS et VILLAINE)

Si votre enfant va bénéficier d'une réduction Pass'sport de 50€ merci de donner un chèque de ce montant et y déposer un post'it "ne pas encaisser". Ce chèque vous sera restitué dès que nous recevrons les codes.

Vous pouvez payer :

1) en CB sur la plate forme Swim Community (attention des frais seront appliqués et non perçus par l'association)

2) en virement voir RIB sur Swim Community

3) en chèque = possibilité de faire 1 à 4 chèques par famille (1 chèque par famille par mois)

juillet / septembre / novembre / janvier ou septembre / novembre / janvier / mars, Merci de noter le mois au dos.

Les chèques doivent être tous datés du même jour (interdit d'antidater un chèque), Ils seront mis en banque fin de mois.

4) espèces au bureau les mercredis de permanence

si vous allez recevoir un chèque de votre CE ou des chèques vacances, merci de faire un chèque à part du montant et de mettre un post'it dessus "ne pas encaisser". Il faudra venir faire l'échange au plus tard avant fin octobre. Les ANCV et Coupons sports doivent être remplis (nom et adresse), pas détachés et maxi 100€ par membre. Les chèques vacances, Coupons Sports et les chèques CE ne sont pas remboursables.

<https://esmassyn.swim-community.fr/>

Site Internet : <http://www.esmassynatation.com/>